

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MSHS Sud-Est — Maison des Sciences de l'Homme et de
la Société Sud-Est

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Côte d'Azur
Université de Corse Pasquale Paoli
Centre national de la recherche scientifique – CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 08/03/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Serge Wolikow, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité » (Article 11, alinéa 2).

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :

Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est

Acronyme de la fédération :

MSH Sud-Est

Label et N° actuels :

UAR 3566

ID RNSR :

200410829H

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2021-2022) :

M. Christophe CHARLIER

Nom du porteur de projet (2023-2027) :

M. Christophe CHARLIER

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Serge WOLIKOW, Université de Bourgogne, Dijon

M. Franck AMADIEU, Université Toulouse 2 — Jean Jaurès

Expert(e)s :

Mme Aurélia VASILE, Maison des Sciences de l'Homme, Clermont-Ferrand (représentante du personnel d'appui à la recherche)

Mme Ingrid VOLERY, Université de Lorraine, Nancy

Mme Béatrice VON HIRSCHHAUSEN, CNRS Aubervilliers (représentante CoNRS)

REPRÉSENTANT(E) DU HCÉRES

Mme Elisabeth BAUTIER

REPRÉSENTANT(S) DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Lionel MAUREL, CNRS

Mme Clara HERER, CNRS

M. Noel DIMARCQ, Université Côte d'Azur

Mme Vanina PASQUALINI, Université de Corse

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La Maison des sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) a été créée début 2013 comme une unité de service et de recherche, USR 3566 (devenue UAR 3566 depuis janvier 2022) du CNRS, de Université Côte d'Azur et de l'Université de Corse, du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH). Située dans le pôle universitaire Saint-Jean-d'Angély, elle est établie dans un vaste bâtiment qui voisine avec la Bibliothèque universitaire. Le bâtiment abrite les services communs de la MSH ainsi que plusieurs laboratoires. Ses salles de séminaires et de colloques sont ouvertes aux diverses composantes de l'Université.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MSHS-SE a contribué à la création de liens entre les SHS et les autres sciences promues par la politique de site dans la mise en œuvre de l'Idex UCAJEDI : avec les STIC/INRIA dans le domaine des usages ; avec la médecine, avec la chimie sur l'olfaction (anthropologie ; autour de la plateforme Cocolab) ; avec les neurosciences computationnelles (mathématiques, informatique, biologie, INRIA) au sein de la structuration de l'Institut Neuromod. Elle s'est impliquée dans le développement des « Académies » de l'Idex et notamment a contribué à la constitution de l'académie 5.

Du fait de son rôle même et de sa spécificité, la MSHS-SE répond au besoin d'un espace interdisciplinaire entre SHS, mais aussi entre SHS et les autres sciences. L'infrastructure qu'offre la Maison des sciences de l'homme et de la société lui donné la possibilité d'impulser des actions qui associent de nombreuses disciplines : en particulier, elle contribue à la structuration des SHS en sciences cognitives par des échanges entre chercheur.e.s de disciplines différentes (économie, linguistique, psychologie), qui seraient isolés dans leurs laboratoires sans elle. La MSHS-SE a également permis la mise en relation des économistes expérimentaux et des psychologues, peu ou pas habitués à échanger entre eux, développant leur activité de recherche sur des campus différents.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Domaine scientifique principal :

SHS : Sciences Humaines et Sociales

Domaine scientifique secondaire :

SVE : Sciences de la vie de la santé et de l'environnement

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

SHS4 : L'esprit humain et sa complexité

SHS7 : Espace et relations homme/milieux

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MSHS-SE est dotée d'un Comité de Pilotage (Copil), d'un Conseil Scientifique (CS) et d'un Conseil des Directeurs d'Unité. Ce dernier est consulté sur toute question relative au fonctionnement ou à l'organisation de l'unité. Le CS est composé de 12 personnes extérieures aux laboratoires membres avec un tiers d'étrangers et, sans voix délibérative, du Directeur, du Secrétaire Général et des responsables d'axe. Il se prononce sur la politique scientifique de l'unité et veille à sa bonne articulation avec les orientations scientifiques du RnMSH. Le Copil est composé de représentants des trois tutelles de la MSHS-SE et, sans voix délibérative, d'un représentant du RnMSH, du Directeur et du Secrétaire Général de l'unité. Il prend les avis du CS et décide de l'organisation générale et du fonctionnement de l'unité. Enfin, la MSHS-SE a un Conseil de Laboratoire composé de l'ensemble des personnels de l'unité qui a une compétence consultative aussi bien sur l'organisation de l'unité que sur le fonctionnement des axes.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

8 personnes relèvent au moment de la visite de l'UCA : un secrétaire général, une assistante en appui aux projets de recherche, une ingénieure d'étude chargée du développement de l'OTECCA, une chargée de l'édition, une chargée de communication, une secrétaire, une gestionnaire financière, un ingénieur d'études chargée du développement de l'OTECCA en CDD jusqu'à août 2023

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité a pu apprécier l'activité et le développement de la MSHS-SE et souligne quelques éléments afin qu'elle puisse remédier à certaines fragilités. La MSHS-SE qui a moins de dix ans, dans sa configuration actuelle, apparaît bien insérée dans le site universitaire et ses orientations correspondent aux attendus de la tutelle locale en particulier. Elle bénéficie d'une reconnaissance régionale comme d'une notoriété nationale en particulier du fait de sa plateforme de sciences cognitives (Cocolab) particulièrement pertinente aujourd'hui compte tenu des orientations de la recherche en SHS. Cette plateforme s'est inscrite de façon dynamique les dernières années dans le réseau COGITO au sein du réseau des plateformes technologiques du RNMSH. La mise en œuvre d'une structure nouvelle, l'observatoire Otecca dédié aux recherches interdisciplinaires, centré sur la thématique « territoire et environnement » permet la participation des acteurs sociaux locaux comme protagonistes de la recherche.

Parmi les spécificités de la MSHS-SE, et notamment grâce à ses locaux bien aménagés, il faut souligner sa volonté d'être une agora, lieu d'échanges ouverts favorisant l'émergence de recherches interdisciplinaires et de réseaux de chercheurs soutenus par les appels à projets bisannuels portés par les différents axes. La dynamique d'adhésion des laboratoires de SHS sur le site de l'Université atteste une reconnaissance et un rayonnement qui s'appuient sur l'activité des 5 axes de recherche associant les chercheurs des différents laboratoires dans une perspective interdisciplinaire exigeante. Il faut y ajouter une activité éditoriale importante avec la publication de 5 revues.

Le comité souligne l'engagement de l'Université Côte d'Azur qui a soutenu, par une dotation financière importante, la création de la plateforme des sciences cognitives Cocolab et consent un effort financier substantiel pour ses équipements et leur maintenance. Le CNRS affirme sa volonté d'apporter une solution dans le domaine des ressources humaines en reconnaissant le risque encouru par le manque de personnel dans un secteur stratégique comme celui de la plateforme des sciences cognitives pour laquelle est réitérée la volonté de l'Inshs d'y remédier.

Dans le cadre de la coopération et du partenariat avec les équipes et laboratoires, la MSHS-SE a acquis un réel savoir-faire concernant le montage et le suivi des projets. C'est en particulier le cas pour le cycle de vie des projets de l'incubation au suivi en complémentarité avec les académies de l'Idex. Le comité considère que la MSHS-SE contribue à renforcer les orientations interdisciplinaires de ses tutelles. Dans ce contexte, il relève la fierté des personnels devant le dynamisme de la structure et son développement.

Quelques points de vigilance méritent d'être signalés. C'est le cas de la situation du personnel, de ses tâches, de son nombre, de sa gestion et de l'organisation collective de leur travail, de sa participation aux orientations. Au regard du développement des activités, l'insuffisance des effectifs du personnel, malgré les dernières affectations, peut être source de difficultés et même fragiliser en particulier la pérennité de la plateforme Cocolab et son évolution nécessaire. C'est encore le cas de l'évaluation des projets scientifiques dont la MSHS-SE assure la maîtrise et qui devrait être conduite par le conseil scientifique dont le rôle mérite d'être plus affirmé. Enfin les domaines du numérique comme de la science ouverte constituent des chantiers où la MSHS-SE doit significativement développer son activité en concordance avec les attentes des tutelles et des unités de recherche.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Le précédent rapport Hcéres avait émis plusieurs recommandations. Il demandait de veiller à fédérer l'ensemble des disciplines SHS et de poursuivre la réflexion sur la place que pourraient occuper le droit, les lettres et les arts. Il recommandait une vigilance sur la gouvernance des axes afin de permettre la représentation de nouveaux porteurs de projets. Il engageait la MSHS-SE à développer ses fonctions d'échange et de formation pour les personnels de soutien à la recherche des différents laboratoires. Il soulignait le besoin d'accompagnement des travaux d'installation de la plateforme Cocolab et pointait le risque de ne pas avoir un personnel pérenne dédié à cette nouvelle plateforme.

La MSHS-SE a, depuis, poursuivi le développement de ses fonctions d'« agora interdisciplinaire ». Le rapport fait état de l'adhésion en 2018 et 2019 de six nouvelles unités de recherche — dont une UMR CNRS (ESPACE) — qui touchent un large spectre de disciplines, notamment le droit (ERMES, LADIE et CERDP) ainsi que les lettres et les arts (CTEL). Depuis, deux autres unités ont rejoint la MSHS-SE. Cette dernière comptabilise sur la période d'évaluation 34 projets (co-) financés qui concernent tout le spectre des SHS et où ces dernières disciplines sont bien représentées même si certaines unités y apparaissent plus impliquées que d'autres. À noter que la responsabilité scientifique et les comités des axes thématiques de recherche sont effectivement interdisciplinaires.

Sur le terrain de la formation des personnels de soutien à la recherche, le rapport signale que la MSHS-SE peut « se faire le relais de certains services centraux auprès de ses laboratoires membres » et donne l'exemple en 2021 d'une formation sur le logiciel NVIVO d'analyse qualitative de données pour 25 personnes des différents laboratoires membres, organisée par la MSHS-SE et financée par le service formation de la DRH d'UCA.

La construction et la mise en fonctionnement en 2019 de la plateforme Cocolab ont constitué un des événements les plus marquants de cette période d'évaluation. Elle a sollicité un investissement fort de la part de l'Université Côte d'Azur, de la Région PACA et du CNRS pour un montant total de 855 k€. Son fonctionnement repose désormais sur un poste d'ingénieur support de l'Université Nice Côte d'Azur ; le poste de CDD d'ingénieur de projet qui avait été financé également par l'Université n'a pas été renouvelé. Cette configuration apparaît fragile au regard de l'importance de l'investissement initial ainsi que du volume des expérimentations accueillies par la plateforme et du projet d'ouvrir ses services au secteur privé.

Quant aux points faibles repérés dans le précédent rapport, certains ont trouvé une réponse, d'autres n'ont pas encore de solution pérenne. La participation de l'Université de Corse se fait désormais dans l'axe 4 par le biais des chercheurs de l'UMR LISA. Elle pourrait être renforcée. Une contribution financière permettant notamment des mobilités pourrait favoriser les collaborations interuniversitaires. Le droit et la science politique trouvent leur place à travers l'implication de chercheurs d'unités de recherches de ces champs disciplinaires : GREDEG, ERMES, LADIE et CERDP. Le rapport signale en revanche que si la MSHS-SE a pu « bénéficier pendant deux ans d'un tiers temps d'un personnel du Service Commun de la Documentation (SCD) mis à disposition de la MSHS-SE comme personne-ressource Huma-Num, la politique du SCD a ensuite changé et la MSHS-SE a perdu les compétences de ce personnel ». Ainsi que le mentionne le DAE, « l'activité de la MSHS-SE au sein des IR* Huma-Num et PROGEDO reste ainsi à construire ».

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

L'Université Côte d'Azur, qui soutient la MSHS-SE de manière importante (notamment en termes de personnel et d'investissement dans les infrastructures) y voit donc un outil pertinent et nécessaire pour la recherche SHS. La MSHS-SE offre des espaces et une infrastructure de qualité pour les événements scientifiques ; c'est aussi une pépinière de projets interdisciplinaires, susceptibles d'être développés au sein des Académies de l'Idex UCA. L'Université salue la création de la plateforme Cocolab et s'intéresse à son potentiel en matière de coopération avec le secteur économique. L'observatoire Otecca bénéficie également de la reconnaissance de l'Université Côte d'Azur, qui valorise l'interdisciplinarité et ces thématiques, pour son activité à l'interface de la recherche, du territoire et de la société civile ou des activités touristiques.

Le CNRS met l'accent sur le renforcement de l'interdisciplinarité. Les axes de recherche remplissent les objectifs de promotion de l'interdisciplinarité interne aux SHS, mais également de transdisciplinarité en direction des autres sciences (à l'exemple de collaborations avec des chercheurs en chimie). La plateforme Cocolab apparaît bien identifiée par les services de valorisation et partenariats du CNRS comme une infrastructure d'importance nationale, originale et bien positionnée notamment dans le champ des sciences cognitives. Le CNRS relève également l'intérêt de l'observatoire Otecca pour le développement des thématiques très contemporaines du développement durable et du changement climatique. Le soutien assuré à l'édition et aux revues est également reconnu.

L'Université di Corsica Pasquale Paoli s'intéresse à la MSHS-SE au prisme des collaborations ponctuelles engagées par les chercheurs de l'UMR LISA dans le cadre des axes 3 et 4 de recherche, sans envisager pour l'heure de contribution financière.

Les attentes exprimées par l'Université Côte d'Azur de voir la plateforme Cocolab développer à terme des coopérations avec le secteur productif régional afin de construire un modèle économique supposent un saut supplémentaire en matière de ressources humaines. Si la présence de l'ingénieur support permet bien d'assurer le fonctionnement de la plateforme, sa pérennité et son développement appellent la création d'un poste d'ingénieur de recherche en mesure d'assurer l'interface entre l'équipement, les chercheurs universitaires et les départements R&D des entreprises, mais également susceptible d'initier des collaborations nouvelles et de proposer une vision pour son avenir à moyen et long terme. Aux yeux du comité, l'hypothèse d'un autofinancement même partiel sur ressources propres ne paraît pas envisageable en l'état actuel du fonctionnement.

Les objectifs conjoints de la MSHS-SE et de ses tutelles en matière de développement de science ouverte et d'humanités numériques supposent également de développer des collaborations plus concrètes avec l'infrastructure de recherche Huma-Num (IR*) et l'appui de personnels dédiés. Sont envisagés, par ailleurs, les potentiels de coopération avec la Maison de la Modélisation, de la Simulation et des Interactions développée par l'Idex.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

L'évaluation du comité s'est opérée à un double niveau — celui de l'ensemble de l'UAR et celui des axes qui la constituent.

S'agissant de l'UAR, le comité d'évaluation a constaté le grand dynamisme d'une structure qui a su à la fois diversifier ses missions (communication, appui au montage et au suivi des projets, ouverture de niches thématiques, création d'agoras pluridisciplinaires et de communautés thématiques de recherche) et bien se positionner dans l'écosystème local et national grâce à la plateforme Cocolab (en lien avec l'axe 1, l'institut Neuromod et l'Académie 5) et à l'observatoire Otecca (en lien avec l'axe 4 et l'institut du Tourisme) qui ont été mis en place durant le dernier contrat. La plateforme Cocolab confère à la MSHS-SE un positionnement distinctif avec un potentiel d'interdisciplinarité à large spectre sur l'olfaction, une salle multicomportementale (notamment pour l'étude des émotions en situation de groupe) avec synchronisation de mesures et d'ouverture aux partenaires privés territoriaux. En ce qui concerne l'Otecca, cet observatoire dote l'UAR de ressources fortes dans le secteur des sciences avec et pour la société. Sous cet angle, la MSHS-SE possède des atouts très pertinents pour l'émergence de recherches innovantes avec un réel impact sociétal et pour la valorisation ; ce qui constitue un levier fondamental de la politique des tutelles.

L'évaluation de l'activité scientifique de l'ensemble des axes a également révélé un fort dynamisme — en témoignent l'émergence d'un axe 5 et en même temps les articulations et rapprochements entre axes (axes 1 et 3, axes 5 et 1). Cette forte activité donne à ce jour essentiellement lieu à l'organisation de manifestations scientifiques et réseaux de recherche, mais cette spécificité s'explique par la stratégie de financement des projets, jusqu'à présent mise en œuvre au sein de la MSHS-SE (crédits distribués entre axes, politiques de sélection des projets conduites par les comités d'axe sans intervention de la direction ou du conseil scientifique de l'UAR, choix de financements d'amorce donc permettant des rencontres, mais pas réellement des recherches conséquentes).

Il s'agit là d'un choix tout à fait cohérent avec le positionnement en termes d'agora interdisciplinaire, mais il présente aussi quelques risques — comme la charge de travail pour les personnels d'appui qui doivent absorber l'intensification de l'activité des axes, en même temps que celle qui découle de la diversification des missions de l'UAR et de la création des plateformes et observatoires ; la difficulté à conserver un lien avec les projets incubés, à faire valoir un savoir-faire concernant l'ensemble de la vie du projet, à porter des projets scientifiques d'envergure (ANR ou autres).

Dans ce contexte positif et favorable, la MSHS-SE se doit également d'être vigilante à un certain nombre de questions d'importance. En premier lieu, l'intérêt stratégique évident de la plateforme Cocolab et de l'observatoire Otecca ne doit pas pousser à se désintéresser de l'activité de recherche des axes. Leur déconnexion pourrait conduire à construire des équipements d'excellence sous-utilisés, en l'absence de communautés de recherche susceptibles et capables de les investir — ce qui constitue un risque pour Cocolab dont le niveau de technicité et le coût d'utilisation sont forts.

En second lieu, la MSHS-SE a su tisser des liens avec les nouvelles entités découlant de l'Idex (académies, instituts), mais aussi avec les services centraux gérant les plateformes de l'Université de Côte d'Azur. Toutefois, ces liens doivent être consolidés et affirmés si la MSHS-SE souhaite occuper une position d'impulsion en matière de politiques de gestion des données, d'interdisciplinarité et pas seulement une position de prestation de service pour le site. Cela passe probablement par une implication plus large dans les autres académies intéressant le champ d'expertise de la MSHS-SE (l'académie 3 notamment dont les liens avec l'axe 4

gagneraient à être intensifiés), par la mobilisation des ressources scientifiques acquises s'agissant de l'interdisciplinarité (l'axe 5 peut être un lieu de réflexion épistémologique sur l'interdisciplinarité qui pourrait être réinvestie plus largement dans les instituts et académies — ce qui donnerait également à ce nouvel axe une place plus forte dans l'économie générale de l'UAR), mais aussi, par une implication plus large en matière de production et de gestion des données. À cette étape, le manque de personnel d'appui pour faire fonctionner la plateforme Cocolab limite l'investissement de la MSHS-SE à la phase de recueil des données. Celles-ci sont ensuite gérées par les chercheurs, ce qui empêche la MSHS-SE d'élaborer une expertise, en lien avec le réseau national des MSHS, concernant l'ensemble de la chaîne de production des données (recueil, conservation, gestion, analyses et revisites de données anciennes...).

L'axe 1 centré sur les recherches sur la cognition soutient un nombre important de manifestations scientifiques issues de travaux (46 événements dont 4 journées internationales et 19 conférences). Les publications, principalement des ACL, concernent principalement des études utilisant des équipements de recherche mutualisés. L'atout de l'axe 1 est la plateforme Cocolab qui a vu un investissement important dans le matériel expérimental : (ex. 37 k€ de matériel pour la recherche pour l'étude en imagerie par résonance magnétique fonctionnelle). Il sera utile de poursuivre le travail autour de la plateforme technique en créant une communauté d'utilisateurs et renforcer les compétences et ressources dans l'appui à la recherche.

L'Axe 2 « Technologies numériques, usages et communautés » mobilise 8 disciplines et 4 laboratoires déjà impliqués dans l'axe 1 (BCL, GREDEG, LAMHESS, LAPCOS). Le soutien de l'axe à l'interdisciplinarité repose principalement sur la mise en contact des porteurs de projets avec des collègues d'autres disciplines, des manifestations scientifiques portées par deux sous-disciplines ou deux laboratoires et l'organisation de data sessions. Une convention-cadre de coopération avec Télécom Paris (Institut Mines-Télécom) permet des interactions avec les collègues de l'équipe en sciences sociales. Les collaborations avec d'autres axes sont à souligner avec un projet d'humanités médicales en collaboration avec l'axe 3 et la plateforme Cocolab, mais aussi des collaborations avec l'académie 5 (projet Droits et objets connectés). Enfin, l'axe 2 élargit son périmètre vers les questions des technologies avec des problématiques autour du droit et l'usage des technologies numériques, de la santé et de sa technologisation, et plus largement autour des technologies émergentes : blockchain et intelligence artificielle, qui sont une des priorités scientifiques des tutelles.

L'axe 3 « Mondialisations, circulations et altérités » est largement fédérateur et implique onze laboratoires. Ouvert sur le plan disciplinaire (histoire, géographie, sociologie, anthropologie, sciences économiques, sciences de gestion, droit, sciences du langage et littérature), il dessine un périmètre thématique favorable aux rencontres interdisciplinaires et porte sur des objets de grande actualité scientifique et sociétale ancrés notamment dans l'espace méditerranéen au sens large. Son activité scientifique est structurée en trois sous-thématiques (mondialisation, circulations et altérités) étayées par 8 projets sur la période d'évaluation. L'activité est centrée sur l'organisation de journées d'étude ou d'expositions artistiques en lien avec la migration et sur les publications qui en sont issues. Elle s'appuie sur des partenariats internationaux (École européenne de recherche Odyssee, Universités de Gênes, Amsterdam et Stockholm, École française de Rome), mais aussi sur le tissu associatif local. Elle a par ailleurs contribué à conforter l'inscription de la MSHS-SE dans l'Académie 5 de l'Index UCA. Les perspectives esquissées en fin de présentation de l'axe apparaissent, à ce stade, encore vagues.

L'axe 4 « Territoire : construction, usages, pouvoir » est également très ouvert : il implique onze disciplines et six unités de recherche et c'est là que le laboratoire LISA de l'Université de Corte a pu trouver sa place. L'axe mise sur un fonctionnement collégial pour jouer un rôle d'incubateur de projets dans les champs du développement durable, de la mémoire et du patrimoine, des analyses territoriales ainsi que du développement touristique. Outre l'organisation de workshops et de journées d'étude permettant les collaborations interdisciplinaires entre laboratoires, son activité apparaît exemplaire des liens que la MSH-SE a su nouer à l'articulation des démarches scientifiques et des acteurs territoriaux. Il a, en particulier, joué un rôle central dans la création en 2019 de l'Observatoire de la Transition Écologique et citoyenne Côte d'Azur (Otecca) à la suite de l'organisation en 2018, des Assises de la Transition Écologique et Citoyenne Alpes-Maritimes — Alpes du Sud (un événement majeur qui avait réuni 1400 participants autour de 150 intervenants, dont 40 scientifiques). L'axe 4 est aussi impliqué dans la mise en place de l'Institut du tourisme Côte d'Azur (ITCA) au sein de l'Université en 2021. Il s'est par ailleurs engagé dans des projets relevant des humanités numériques (constitution de bases de données géolocalisées, vectorisation de cartes anciennes, construction d'indicateurs de développement durable) et qui pourraient ici aussi donner lieu à des coopérations avec les IR* PROGEDO et Huma-Num.

L'axe 5, rassemblant 9 disciplines et 13 laboratoires, est animé par un chercheur en physique et un comité d'axe formé de 4 personnes issues des laboratoires GREDEG, CMMC, CRHI, ERMES. Son activité repose sur toute initiative pluridisciplinaire témoignant d'une réflexion sur l'histoire des idées, des sciences et des pratiques. Elle inclut, en plus des disciplines SHS traditionnelles, la physique et les mathématiques. Le critère de soutien des projets est similaire aux autres axes, à savoir l'obligation de couvrir deux disciplines ou deux laboratoires. L'animation de l'axe comprend des actions traditionnelles dans les milieux universitaires : journées d'étude, colloques ou cycle de séminaires, mais aussi de nouvelles formes d'animation comme la « recherche-action » et la médiation scientifique impliquant la société civile. Les projets soutenus par l'axe 5 montrent la forte hétérogénéité des thématiques allant de l'application de l'intelligence artificielle dans le domaine du droit administratif à la mythologie du jardin dans l'espace méditerranéen ou à l'histoire de l'idée d'incertitude.

Dans ce paysage de grande variété thématique qui risque, par ailleurs, de conduire à une dispersion des projets se dessine une thématique constante, « Art et sciences ». Soutenue également par l'Académie 5, cette thématique contribue à la mise en place des projets de longue durée. S'inscrit ici par exemple un projet intitulé « Arts, Philosophie, Images » qui a abouti à la création d'enseignements spécifiques de licence 3 « Arts et métiers de l'image ». Elle porte aussi tous les projets de science-fiction permettant ainsi la tradition niçoise dans ce domaine de perdurer.

Dans ses perspectives d'avenir, l'axe 5 se positionne comme l'espace privilégié de mise en relation des SHS avec les autres sciences. C'est à ce titre qu'un rapprochement avec l'Axe 2 est envisagé afin de lancer des réflexions sur les enjeux des technologies quantiques dans les SHS, confirmant la prédilection pour des thématiques scientifiques innovantes. De même, le projet qui questionne les émotions et les structures mentales résonne avec les projets portés par Cocolab sur l'étude des émotions en économie expérimentale.

L'axe 5 peut développer encore plus cette perspective puisque sa particularité est d'encourager des recherches ayant une dimension autoréflexive sur la fabrication des savoirs. À ce titre, l'axe 5 est bien placé pour devenir le lieu par excellence de débat intellectuel sur l'interdisciplinarité et sa problématisation. Cela pourrait conférer à la MSHS-SE une place stratégique auprès de l'Université Côte d'Azur dont la politique interdisciplinaire semble être prioritaire.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique des axes de la MSHS-SE est effective — tous sont gérés par des collectifs pluridisciplinaires et souvent par des comités d'axe rassemblant les équipes de recherche impliquées dans les projets de recherche soutenus par la MSHS-SE. Ces comités se réunissent régulièrement (selon une cadence parfois espacée), pour suivre les financements et valorisations des projets. Tous les axes sont structurés par des séminaires et des projets de recherche donnant lieu à de multiples valorisations (dont éditoriales — même si la dynamique est à soutenir, mais on sait les difficultés à publier des articles pluridisciplinaires). Ils sont également tous bien inscrits dans l'écosystème local et pour certains national (liens à d'autres MSH) ou international. Deux points d'attention sont cependant à souligner.

En premier lieu, la forte stratégie de subsidiarité institutionnelle peut conduire à une fragmentation des processus de décision : chaque axe a son comité jouant un rôle fonctionnel, mais aussi scientifique, la plateforme Cocolab et l'observatoire Otecca ont aussi leur propre comité d'orientation. Par conséquent, il peut être difficile de penser une politique scientifique globale et articulée. Par exemple, la mise en œuvre du projet de direction évoquée lors des échanges — positionner la MSHS-SE non plus seulement sur l'incubation des projets, mais sur leur capitalisation et pérennisation — nécessite sans doute de revoir le type de projets financés : cette décision stratégique appartient aux comités d'axe. Cette organisation contribue également à affaiblir le rôle possible du Conseil scientifique, dont l'appui en matière de politique de gestion des données et d'éthique ainsi que de construction des liens à Huma-Num, pourrait être mis à profit. Enfin, elle place la MSHS-SE aux marges des pratiques de gouvernance promues à l'échelle du réseau national des MSHS (externalisation de l'évaluation des projets soumis pour améliorer la gestion des liens et des conflits d'intérêts, intervention d'un CS constitué de membres extérieurs à l'institution et de membres étrangers dans tous les aspects de la politique scientifique — dont les projets soutenus).

En second lieu, cette structuration de l'animation scientifique peut générer, à moyen terme, trois conséquences auxquelles la MSHS-SE doit être vigilante. D'une part, elle peut conduire à une trop forte autonomisation des programmes scientifiques des axes. Les porosités des frontières entre axes et les circulations individuelles des chercheurs entre axes ne permettent pas nécessairement la formalisation de transversalités (par exemple, les collègues sociologues et anthropologues des axes 3 et 4 pourraient enrichir les réflexions sur la construction sociale des dispositions spatiales investiguées dans l'axe 1, les axes pourraient porter une réflexion forte sur les données ou les humanités numériques...). Certaines transversalités ont été repérées, mais elles gagneraient à être examinées de manière plus systématique. D'autre part, ce type d'animation scientifique peut conduire à un découplage entre les orientations des plateformes/observatoires et les programmes scientifiques des axes — avec à la clef la difficulté à faire émerger des collectifs et projets abondants l'activité de la plateforme et de l'observatoire. Enfin, elle peut avoir des conséquences sur l'activité des personnels d'appui à la recherche (insuffisante anticipation de l'augmentation de l'activité résultant de l'addition de l'ensemble des opérations portées dans les axes et dans les plateformes/observatoires, flou dans les périmètres des attributions des uns et des autres, difficile association des personnels d'appui à des décisions se prenant dans des espaces multiples...).

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

La plateforme Cocolab est le service technique majeur de la MSHS-SE. Elle consiste en plusieurs salles d'expérimentation et bénéficie de multiples équipements et appareils de collecte et interprétation des données sur le comportement et l'activité électrophysiologique. Les équipements de la salle multicomportementale sont uniques en Europe grâce à la technologie acquise auprès de la société NOLDUS. Ces dispositifs et équipements techniques confèrent à la MSHS-SE une visibilité stratégique au niveau local et national. Elle vient en appui aux projets de recherche en sciences cognitives, économie expérimentale, mais aussi en chimie, neurosciences ou médecine. Elle a un fort potentiel d'interdisciplinarité qui reste à développer en suivant la stratégie des axes en cette direction : constitution des communautés d'usagers, animation des échanges autour des pratiques de la plateforme, etc. De plus, la forte dimension technologique qu'elle porte exige un apprentissage permanent et une mise à jour des connaissances pour les ingénieurs pour répondre de manière pertinente aux besoins des chercheurs.

Afin d'assurer pleinement ces missions, la plateforme a besoin d'un renforcement des ressources humaines sur le long terme. En janvier 2023 un seul ingénieur est affecté à la plateforme, il s'agit d'un ingénieur support dont le cœur de métier est l'administration des systèmes et des réseaux informatiques, le secrétaire général est amené à intervenir à plusieurs niveaux. Le fonctionnement de la plateforme gagnerait en efficacité si les missions et le périmètre d'action des personnes impliquées directement étaient plus clairement définis et en accord avec les compétences de chacun et si un personnel de coordination et de gestion des projets était affecté à l'unité.

La présence d'un(e) ingénieur(e) de recherche est fortement souhaitable pour renforcer le volet scientifique de ce service. La MSHS-SE a d'ailleurs pu vérifier les bénéfices de ce dispositif RH pendant 2 ans grâce au recrutement temporaire d'une ingénieure de recherche qui a apporté des compétences complémentaires et une expertise scientifique aux projets. La gestion de la plateforme est réalisée par un Copil composé du secrétaire général de l'unité, de l'ingénieur support et de représentants de trois laboratoires. Il a une présidence tournante annuelle qui ne garantit pas de stabilité dans le fonctionnement général de la plateforme.

D'autres services sont mobilisés par la MSHS-SE à destination des laboratoires. D'abord, un service d'édition scientifique qui est assuré par une IGE à temps plein et qui consiste dans l'édition de 5 revues (quatre hébergées sur la plateforme nationale OpenEditionJournals et une sur la plateforme locale, EpiRevel). Il s'agit d'un travail complémentaire à celui des équipes présentes au niveau des laboratoires (rédacteur en chef, comité de rédaction, directeurs de revues), qui consiste dans la relecture, la correction, la mise en forme, la mise aux normes, la mise en ligne et le référencement. Chaque revue mène sa propre politique scientifique, tandis que le service d'édition vient en appui sur la partie technique éditoriale et de diffusion. Le service d'édition s'intègre parfaitement dans l'environnement éditorial français en suivant les recommandations d'accès ouvert et en employant des technologies standard dans le monde de l'édition. Toutefois, le service doit mener une réflexion sur la méthodologie de traitement afin de s'intégrer davantage dans la logique de FAIR-isation des données (utiliser les formats ouverts, avoir une stratégie de sauvegarde à long terme, étudier la solution Métopes ou autre pour répondre à ces besoins, etc.). Occasionnellement la MSHS-SE soutient des projets d'édition d'ouvrages et propose un service de relecture des travaux en anglais.

La MSHS-SE a mis en place un service de communication dont la stratégie est de diffuser des informations concernant l'activité de la MSHS-SE par le biais de plusieurs médias : le site internet de l'établissement, les réseaux sociaux et des plateformes vidéo. Le site internet, récemment repensé, est très bien structuré et donne accès aux principales rubriques depuis la première page du site ce qui facilite la découverte des services et des actualités. Une rubrique « Agenda des SHS » signale les événements scientifiques organisés par les laboratoires associés à la MSHS-SE, indépendamment de l'implication de la MSHS-SE dans les projets. Ce service spécifique est appréciable, car il fournit une visibilité supplémentaire aux activités des laboratoires. La MSHS-SE compte développer une stratégie de communication auprès d'un public de non-spécialistes par le biais de capsules vidéo spécifiques et par des activités de médiation scientifique lors de la Fête de la science. Puisque la MSHS-SE utilise plusieurs chaînes dédiées aux capsules vidéo, il serait utile de clarifier le rôle de chacun dans la stratégie de communication : UCA Pod, YouTube et Canal U. Ce service est porté par la chargée de communication de la MSHS-SE qui s'appuie sur un réseau de référents communication au niveau des laboratoires.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Le rôle de mutualisation de la MSHS-SE s'exerce principalement au niveau de la gestion des projets (budget, organisation, pilotage) et par la mise à disposition des moyens logistiques en soutien aux manifestations organisées par les laboratoires en SHS, mais pas uniquement. La MSHS-SE met en avant un savoir-faire bien identifié par les laboratoires qui est celui de la gestion du cycle de vie des projets, du démarrage à la valorisation. Cette gestion passe par une série de dispositifs mutualisés (organisation des manifestations scientifiques, ingénierie de montage et de pilotage de projet, captation vidéo, valorisation, etc.). Ces

opérations renforcent le statut de la MSHS-SE vis-à-vis d'autres structures interdisciplinaires du site montrant ses capacités à mobiliser des ressources humaines au service de l'incubation des projets.

De plus, la MSHS-SE gère le budget de manière à soutenir les chercheurs et les actions des axes. Elle consacre un budget spécifique et également réparti pour soutenir les activités scientifiques à hauteur de 6 000 € par axe pour le premier semestre et d'une distribution du restant des 8 800 € entre différents projets des axes à la suite d'un appel à projets. Cela correspond à plus de la moitié du budget accordé par les tutelles à la MSHS-SE.

Le budget exceptionnel accordé aux MSH par le ministère en 2019 a été réparti, lui aussi, de manière égale à hauteur de 9 000 € pour un projet de chaque axe, tandis que celui de 2020 a été consacré pour une part à des bourses de mobilité internationale sortantes et d'autre part à des aides pour la publication.

En développant la plateforme Cocolab, la MSHS-SE mutualise des salles, des outils, du matériel et des compétences au service d'au moins trois laboratoires : BCL, GREDEG, LAPCOS. 24 projets ont bénéficié de la plateforme, soit en utilisant l'équipement et les outils, soit les outils uniquement, soit les compétences. Si les outils et les salles sont toujours à la disposition des chercheurs, les compétences acquises en matière de protocoles de collecte, de traitements et d'analyse de données ont été perdues par le départ de l'IR. La plateforme est beaucoup utilisée par de jeunes chercheurs et doctorants pour lesquels il est nécessaire d'apporter un soutien régulier en matière de formation et d'accompagnement. La MSHS-SE doit mettre en place une stratégie pour pérenniser les compétences acquises et les renforcer par des formations régulières aux ingénieurs tenant compte de l'évolution rapide des technologies. La stratégie de constitution d'une communauté d'utilisateurs de la plateforme, proposée par la MSHS-SE, peut mutualiser les compétences des chercheurs et compenser dans l'urgence l'absence d'un personnel d'appui aux projets. En revanche, cette initiative ne peut pas constituer à elle seule une solution solide à long terme et doit être coordonnée par un personnel permanent en mesure de mutualiser et pérenniser ces compétences.

La MSHS-SE fédère à ce jour 17 laboratoires SHS et la mutualisation des moyens et des compétences reste à développer afin de répondre aux besoins d'autres laboratoires et au service des axes. Un rapprochement des infrastructures nationales et des réseaux disciplinaires (Huma-Num, Progedo, RNMSH, réseau MATE-SHS, etc.) peut contribuer à développer de nouveaux services mutualisés.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ/INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

La MSHS-SE est très bien inscrite sur le site et constitue un élément majeur de la structuration de la politique de site — en particulier pour l'Université Côte d'Azur (voir son rôle actif dans la constitution de l'Académie 5 à laquelle le directeur de la MSHS-SE continue à être associé). Elle présente plus largement des relations avec l'Idex UCA notamment avec l'obtention de projet lié à l'Idex outre ses liens à l'Académie 5 (hébergement à la MSHS-SE, plateforme COCOLab, incubation de projets). Elle est également très bien identifiée par les unités de recherche du site comme en témoigne le renforcement de la dynamique d'adhésion des laboratoires (2 laboratoires supplémentaires entre le moment de la remise du DAE et celui de la visite soit 17 unités de recherche associées, dont le droit et les arts pointés par la précédente évaluation).

La MSHS-SE est également parfaitement intégrée à son environnement social et institutionnel local. Elle est engagée dans la mise en relation et l'élaboration de collaborations avec des partenaires issus de la société civile, de l'industrie et des collectivités territoriales (ex. Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil Départemental 06).

Elle est enfin pleinement intégrée au réseau national des MSH (RnMSHS) et en particulier dans le réseau des plateformes Cogito (plateforme Cocolab) et de l'atelier « Recherche partenariale et participative ». Cette implication dans le réseau des MSHS se traduit par exemple par l'obtention de 4 projets interdisciplinaires et inter-MSHS et la sortie d'un ouvrage.

Elle dispose donc de tous les atouts lui permettant de tenir un rôle fort dans la politique territoriale de ses tutelles. Dans les perspectives d'évolution envisagées par la MSHS-SE, le projet de la mise en place d'un pôle de science ouverte (ex. activité éditoriale, données ouvertes FAIR, logiciels libres) apparaît essentiel pour favoriser la transition vers une recherche plus éthique, plus efficace et plus visible. La participation de la MSHS-SE à l'Atelier de la donnée s'inscrit dans cette démarche. La MSHS-SE peut jouer un rôle essentiel dans cette politique soutenue par les tutelles.

La MSHS-SE présente un fort potentiel pour l'animation et la coordination d'activités de recherche, mais également pour répondre aux priorités scientifiques des tutelles autour des sciences pour la société, de l'interdisciplinarité, de la science participative, de la valorisation et de défis comme la transition écologique ou encore l'intelligence artificielle. Ces atouts sont des éléments intéressants de distinction de la MSHS-SE dans la structure actuelle de l'environnement de la recherche. La MSHS-SE a intérêt à renforcer son identité et sa position autour de ces points par rapport aux autres structures de recherche du site. La position de la MSHS-SE gagnerait également à être élargie dans le même temps dans la mesure où l'expertise de la MSHS-SE n'est mise

à profit que de façon partielle — sur l'incubation de collectifs de chercheurs plus que de projets susceptibles de prendre ampleur. Pourtant, la MSHS-SE dispose d'une palette de compétences allant au-delà et couvrant l'ensemble de la vie d'un projet — depuis la construction des réseaux de recherche à la valorisation et au montage de projets d'envergure. Et cette compétence ne semble pas présente dans les autres espaces promouvant la recherche interdisciplinaire sur le site (moindre ressource en termes de personnel d'appui dans les académies notamment).

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Les liens avec l'Académie 3 et l'OTESIA (Observatoire de l'IA et de ses Impacts Technologiques, Économiques et Sociétaux) pourraient être renforcés. De la même manière, l'expertise de la MSHS-SE dans le domaine des humanités numériques et de la gestion/protection des données (sensibles ou non) doit être organisée localement et en appui avec les dispositifs nationaux. La MSHS-SE est, par exemple, porteuse ou partenaire de 3 projets qui ont obtenu un financement du RnMSH. Ces trois projets ont une forte dimension numérique qui relève soit des humanités numériques, soit des humanités spatialisées. Une plus forte structuration de ces thématiques par la MSHS-SE pourrait favoriser l'inscription dans les travaux des plateformes Scripto et Spatio, en plus de Cogito. L'axe 2 prévoyant un élargissement aux Humanités pourrait en être le théâtre si l'ouverture intégrait les humanités numériques. De la même manière, l'élaboration d'un axe 5 « histoire des sciences et des pratiques », thème non couvert par les instituts et Académies et fil rouge pouvant rapprocher sciences complexes et sciences exactes, pourrait servir à l'étayage théorique de réflexions portant sur une interdisciplinarité, valorisée par les tutelles sur un plan plus pragmatique.

Le comité considère que le rôle et la place du Conseil scientifique doivent être renforcés. En effet, les conseils scientifiques des MSH constituent des lieux de discussion et d'appui à l'élaboration de la politique scientifique globale des structures. Ils disposent également d'une solide expertise pluridisciplinaire et internationale devant constituer une ressource précieuse pour leur direction. Il est donc recommandé que le Conseil Scientifique de la MSHS-SE puisse prendre davantage de place en contribuant à l'évaluation des projets soumis dans le cadre des appels, mais également, en se prononçant sur la politique scientifique globale de l'unité, en veillant à son adéquation avec les orientations du RnMSH et de ses tutelles et en soutenant l'unité dans la mise en œuvre des axes stratégiques de son projet.

Compte tenu de l'intérêt des instruments de recherche mutualisés et du dispositif de ressources que sont la plateforme Cocolab et l'observatoire Otecca — intérêt identifié par l'investissement déjà effectué par la tutelle locale —, le comité souligne l'importance de leur pérennisation par un apport de compétences dédiées et de personnel d'appui à la recherche. De manière à assurer les enjeux de recherche auxquels ils permettent de répondre (ex. impact sociétal et valorisation des recherches), il est nécessaire, d'une part, d'affecter des compétences nécessaires à la réalisation des études avec les outils de recherche sur le plan technique, méthodologique, de gestion de données et conceptuelle, et, d'autre part, de constituer des communautés d'usages pour un partage de compétences et aider à un meilleur accompagnement des recherches avec ces outils.

Le comité recommande que la MSHS-SE joue un rôle dans l'accompagnement des recherches sur la question des données qui est une problématique essentielle aujourd'hui avec le RGPD, la science ouverte, et les exigences de plans de gestion de données dans les projets de recherche. Cela pourrait se traduire par des événements de sensibilisation des chercheurs, mais aussi d'accompagnement pour la FAIR-isation des données et leur gestion en s'appuyant par exemple sur Huma-Num. En ce sens, le comité recommande que la plateforme Cocolab ait une fonction qui aille au-delà du seul recueil de données. Une fonction d'aide à la constitution de grandes bases de données et à leur mise à disposition serait pertinente. Enfin, le comité pointe l'importance de la mise en place d'un soutien à la science ouverte qui est aujourd'hui une priorité pour la recherche. La perspective de la mise en place d'un pôle science ouverte, mentionnée dans le projet de la MSHS-SE, doit être soutenue. Un tel rôle de la MSHS-SE dans l'accompagnement aux bonnes pratiques de la recherche pourra renforcer sa visibilité dans le paysage actuel du site.*

La MSHS-SE pourrait envisager de développer une collaboration plus systématique avec les IR* Huma-Num et PROGEDO qui présentent des enjeux importants pour les communautés de recherche en SHS au plan national. Ce rapprochement favoriserait l'accès aux données nationales d'enquêtes (grâce à Quetelet Progodo Diffusion de l'IR*), les formations à la gestion des données et en général à l'écosystème de la donnée.

La MSHS-SE doit veiller à inscrire ses revues dans l'évolution du paysage éditorial local ou national, en les intégrant, par exemple, aux réseaux métiers (le réseau Repères) afin de se positionner en tant que pôle d'expertise grâce au savoir-faire de l'ingénieure responsable du service.

La MSHS-SE devrait se rapprocher du service de valorisation afin de mieux identifier les usagers potentiels de la plateforme. Un soutien formel à des projets impliquant des acteurs de l'entreprise, du milieu associatif ou encore des collectivités territoriales pourrait être ainsi proposé.

Concernant la gestion des axes, deux responsables de disciplines différentes seraient un atout pour favoriser l'interdisciplinarité dans les stratégies scientifiques de chaque axe. Il conviendrait également de veiller à renforcer le lien entre les axes thématiques qui dynamisent les recherches, la plateforme et l'observatoire qui agrègent des ressources.

DÉROULEMENT DE LA VISITE

DATE(S) DE LA VISITE

Début : 06/01/2023

Fin : 06/01/2023

ENTRETIEN RÉALISÉ : en distanciel

SITE DE LA VISITE

Institution : Université Côte d'Azur

Adresse : Visioconférence

DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

08h00-08 h 15 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

08h15-08 h 30 Début de la plénière : présentation par la conseillère scientifique du processus d'évaluation

08h30-10 h 15 Réunion plénière en présence des personnels de la MSH, des responsables d'axes, des responsables de la plateforme et de l'observatoire, échanges avec le comité.
Huis Clos

10h15-11 h Entretien à huis clos avec les représentants des trois tutelles

11h-11H 15 PAUSE

11h15 - 11h45 Entretien à huis clos avec le président du conseil scientifique de la MSH

11h45 - 12h30 Entretien à huis clos avec les personnels de la MSH

12h30-13 h 30 Déjeuner du comité et débriefing

13h30-14 H Entretien à huis clos avec le secrétaire général de la MSH

14h-14h40 Entretien à huis clos avec le directeur de la MSH

14h40-18 h 30 Huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique, débriefing du comité.
Révision de la version V1 du rapport, rédaction des avis globaux et recommandations du rapport d'évaluation

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

XXX

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

**Direction de la
Recherche, de la
Valorisation et de
l'Innovation**

Mme Johanna ZERMATI
Directrice

 drvi-recherche@univ-cotedazur.fr

Nice, le 10 février 2023

à l'attention du Haut Conseil à
l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations de portée générale

Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire

 04 89 15 16 44
 delphine.iscaye@univ-cotedazur.fr

Unité : DER-PUR230023316 - MSHS Sud-Est - Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est

Le rapport du comité d'experts de l'Hcéres de l'évaluation de la MSHS Sud-Est souligne les points forts de l'UAR, ses points faibles et attire l'attention de la direction de l'unité et de ses tutelles sur certains risques.

Les principaux points forts relevés sont le dynamisme de l'unité, la mise en œuvre de sa plateforme technologique (CoCoLab) et de son observatoire de la transition écologique (OTECCA), son activité éditoriale, son savoir-faire en matière suivi de projet de recherche et son rôle dans le renforcement des priorités interdisciplinaires des tutelles.

Les faiblesses relevées tiennent pour l'essentiel dans le nécessaire renforcement de l'équipe des personnels pour asseoir le développement du CoCoLab et de l'OTECCA, et dans l'ouverture nécessaire d'un chantier dans les Humanités numériques, la gestion des données de la recherche et la science ouverte.

Les risques éclairés tiennent à la difficulté à penser une politique scientifique globale et articulée dans le contexte institutionnel de l'unité caractérisé par une multiplicité de lieux de décision ; l'affaiblissement possible du Conseil Scientifique de l'UAR dans ce contexte ; l'autonomisation éventuelle des programmes des axes et la difficulté de construire des transversalités, voire l'éventualité d'un découplage des objectifs du CoCoLab et de l'OTECCA de ceux des axes.

Ce rapport, très complet, se termine sur des recommandations en lien avec les faiblesses et risques soulignés. Il sera, sans aucun doute, très utile à la direction pour le développement de son projet.

Christophe Charlier
Directeur de la MSHS Sud-Est



Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est
Université Côte d'Azur
Pôle universitaire Saint-Jean d'Angély
24 av. des Diables Bleus 06300 Nice

Nice, le 13 février 2023

à l'attention du Haut Conseil à
l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

**Direction de la
Recherche, de la
Valorisation et de
l'Innovation**

Mme Johanna ZERMATI
Directrice

 drvi-recherche@univ-
cotedazur.fr

Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire

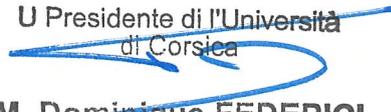
 04 89 15 16 44
 delphine.iscaye@univ-
cotedazur.fr

Objet : Observations de portée générale

**Unité : DER-PUR230023316 - MSHS Sud-Est - Maison des sciences de
l'homme et de la société Sud-Est**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli remercie vivement le comité HCERES pour le travail d'analyse approfondi et d'évaluation de qualité concernant les activités de la MSH Sud-Est. Les remarques et les recommandations du comité HCERES seront des éléments précieux pour améliorer les perspectives de l'unité et des établissements tutelles.

Signature


U Presidente di l'Università
di Corsica
M. Dominique FEDERICI

Tampon



Nice, le 17 février 2023

à l'attention du Haut Conseil à
l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

**Direction de la
Recherche, de la
Valorisation et de
l'Innovation**

Mme Johanna ZERMATI
Directrice

 drvi-recherche@univ-
cotedazur.fr

Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire

 04 89 15 16 44
 delphine.iscaye@univ-
cotedazur.fr

Objet : Observations de portée générale

Veillez trouver ci-après les observations de portée générale d'Université Côte d'Azur concernant l'unité **DER-PUR230023316 - MSHS Sud-Est - Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est**.

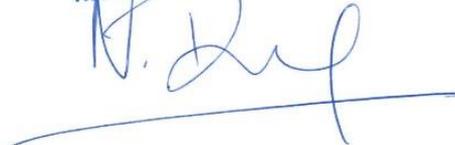
Université Côte d'Azur tient à remercier l'ensemble du comité HCERES pour le travail, conséquent et de qualité, d'analyse et d'évaluation des activités de la MSHS Sud-Est. Les appréciations et recommandations du comité sur les différents domaines d'évaluation sont très utiles pour positionner les activités de l'unité et apporter des éléments sur lesquels s'appuyer pour consolider la vision prospective de l'unité.

L'établissement n'a pas d'observations de portée générale autres que celles formulées par l'unité (cf Annexe).



Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président Recherche et Innovation

Noël DIMARCO



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)